

ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE LA
POLITIQUE AGRAIRE DE LA R. F. A.

par Theodor BERGMANN *

* Le Professeur Theodor BERGMANN est Directeur du Département de politique agraire comparative à l'Université Hohenheim de Stuttgart.

Il a été invité à Lyon par le Goethe Institut, dont nous remercions le directeur lyonnais, M. Gerhard MARTENS.

1. L'évolution des structures.

Le phénomène dominant du développement dans le secteur agricole après la deuxième guerre mondiale est l'évolution rapide et le changement profond des structures agraires, ce qui a affecté toute la population agricole, ses activités et ses institutions. Une analyse brève et globale des principaux procès et faits composant ce changement des structures est inévitable pour une compréhension plus adéquate des processus sociaux.

a) Le nombre des exploitations de plus d'un hectare SAU a diminué constamment, de 1949 à 1976, de 1 646 800 à 889 000, c'est-à-dire de 46 %. Les exploitations de moins de 20 ha ont diminué de 834 000 (55 %), pendant que les exploitations de plus de 20 ha ont augmenté de 76 000 (59 %). Diminution et croissance différent selon les classes de SAU. Les fermes les plus grandes sont plus viables que les petites fermes, exception faite pour les unités résidentielles, éprouvant une moindre diminution (1).

b) La force de travail a diminué plus fortement que le nombre d'exploitations, de 4 433 000 UTH en 1950/51 à 1 383 000 UTH en 1975 (69 %) (2).

c) Les terres cultivées ont diminué de 14 % seulement.

d) La production agricole, végétale et animale, s'est accrue entre 1935/38 et 1972/73 de 48 % en termes physiques, et de 5,5 fois en termes monétaires depuis l'après-guerre jusqu'à 1976. Moins d'hommes sur des surfaces moindres ont produit davantage. Ils ont substitué au travail humain des machines, des engrais chimiques, etc. Le terrain et le potentiel agricole perdus pendant une guerre désastreuse furent récupérés dans l'intérieur du pays par les tracteurs et d'autres investissements pacifiques.

(1) Tableau I

(2) Tableau II

e) Les processus ont changé profondément le secteur agricole d'un secteur de travail intensif avec peu de capital en un secteur de capitalisation intensive et une productivité du travail accrue. En même temps, la structure interne des exploitations et les échanges externes furent réorganisés. Dans chacune des fermes survivantes, le processus de croissance et d'élimination a augmenté la SAU et le cheptel ou l'un des deux et a simplifié la structure de sa production : moins de branches, moins de produits ; de l'entreprise de polyculture, on est passé à l'entreprise de monoculture. Grâce aux conditions pédologiques et écologiques, cette tendance à la monoculture ne nous conduit pas aux extrêmes des plantations subtropicales et tropicales. Mais la balance économique et écologique de l'entreprise agricole est déséquilibrée. L'exploitant devient plus sensible et vulnérable aux variations de la nature et aux demandes ou prix du marché. Le recyclage presque complet dans la ferme entre terres et étable est interrompu par la tendance à la monoculture, par les exploitations sans production animale et par la production animale intensive ou en grands troupeaux.

f) Les revenus du secteur agricole ont augmenté, mais la distribution par exploitations est très différenciée. Chaque paysan en a profité, mais les uns se sont enrichis, pendant que les autres sont restés sur leur position, c'est-à-dire ont un revenu qui a baissé relativement. Les revenus du quart le plus bas valent un sixième de ceux du quart le plus aisé. Cette relation n'a pas changé pendant les six années passées. Mais la distance en termes de monnaie courante a augmenté de 22 000 à 49 000 DM. Cela implique que l'agriculture n'est pas un secteur socialement uniforme ; il est, désormais, impossible de parler de l'agriculture à part entière, simplement, sans qualifications. En réalité, la distance entre les plus pauvres et les plus riches est plus grande que ne l'indiquent ces chiffres moyens (3).

g) La population agricole se répartit en six couches sociales d'une situation différente, ce qui finalement détermine des intérêts et demandes différents, par-

fois même compétitifs et contradictoires (4).

h) La statistique allemande a, depuis 12 années, réparti les exploitations en trois catégories socio-économiques (5) :

- (a) exploitations à temps complet, offrant le revenu principal ou entier de la famille de l'exploitant,
- (b) exploitations avec un revenu non-agricole additionnel,
- (c) exploitations auxiliaires, celles des ouvriers-paysans.

Ces trois catégories ont connu un développement très différent. Les exploitations à temps complet ont diminué d'environ 20 % pendant que leurs terres n'ont diminué que de 2 %. La chance de survie est 4 : 1. Mais le solde des terres prouve que la concentration des terrains touche ce groupe aussi, que même ce groupe n'est pas stable, mais touché par la loi économique impitoyable du capitalisme : croître ou mourir. Cette loi affecte plus durement encore le deuxième groupe, qui a perdu plus que la moitié (59 %) de ses exploitants et 29 % de ses terres. Ce semble être la couche la plus faible, la plus menacée. Les ouvriers-paysans montrent plus de stabilité - seulement 39 % d'exploitations en moins - et une augmentation considérable des terres (15 %).

Les grandes variations régionales ne peuvent pas être considérées dans cette analyse globale, même si elles sont d'une importance lourde pour le développement de la structure économique régionale et de l'espace. Il y a des régions d'héritage indivis avec un caractère largement agraire, sans industrialisation, aujourd'hui régions sous-développées, habitées par de gros exploitants, parfois très conservateurs, parfois même "radicaux" de droite. De l'autre côté, on a des régions d'héritage divisé, de caractère largement industriel, avec un marché des terres et du travail mobile, des exploitants plus ouverts aux idées nouvelles ; l'exode continu vers le prolétariat industriel influence les idées sur les grandes questions de

(4) Tableau IV

(5) Tableau V

politique générale, pas nécessairement de politique agraire.

2. Les facteurs des changements structurels

Parmi les facteurs des changements profonds, je voudrais énumérer les principaux.

a. Croissance de la population, naturelle et causée par la politique, une migration à grande échelle de paysans d'ethnie allemande de l'Europe du Sud-Est et de l'Est vers l'Ouest.

b. Croissance ressuscitée des industries attirant la main-d'œuvre agricole et des agglomérations urbaines.

c. Exode d'abord rural, plus tard agricole, mobilité résidentielle et professionnelle, sectorielle.

d. Nouvelles méthodes et moyens de production dans toutes les branches d'activité agricole, dans la collecte et la transformation des produits premiers. Les nouvelles forces productrices ne s'arrangent pas facilement avec la petite exploitation familiale.

e. Restructuration des marchés alimentaires par les grandes chaînes, les supermarchés et les entreprises multinationales, d'où détérioration de la position de négociation du petit producteur.

3. Les effets sur les différents niveaux.

On peut distinguer entre cinq niveaux, pour lesquels il faudrait analyser les effets des changements mentionnés :

Niveau	exploitant et famille
Niveau	exploitation
Niveau	village
Niveau	secteur
Niveau	société.

Les problèmes du cinquième niveau sont hors de notre analyse, qui se limite au secteur agraire et à ses subdivisions.

3. 1. Niveau exploitant et famille.

Pendant que la famille de l'exploitant décroît, la ferme est soumise à une croissance économique forcée. En dépit de ça, l'exploitant ne peut plus employer ses enfants. L'exploitation familiale de Çajanov est devenue depuis longtemps une entreprise à un travailleur. L'isolement dans la production - conséquence contraire de la technologie dans l'agriculture en comparaison avec l'industrie - pèse lourdement sur le cultivateur. Tandis que la situation économique est favorable, que les revenus sont en croissance continue, la situation sociologique et psychologique s'est détériorée. Le père de famille est forcé d'envoyer ses enfants en ville et au travail non-agricole, ce qui allège la décision des enfants de ne pas retourner à la ferme. Cette décision prise, un motif d'innovation et d'investissement est détruit ; le déclin de l'entreprise commence. Aussi, la position du père de famille est-elle en voie de détérioration. Autrefois, il décidait lequel des enfants serait heureux de continuer l'exploitation ; les autres étaient condamnés à un statut inférieur. Tout cela à cause de la priorité accordée à l'exploitation sur la famille ou de la réalisation personnelle de l'homme, - priorité qui n'est plus acceptée par les jeunes agriculteurs.

Le développement de la famille et celui de l'entreprise agricole ne coïncident plus, au contraire ils divergent de plus en plus ; c'est une première contradiction. L'ancienne communauté de production, de consommation et de vie est devenue absolète. Il en est de même pour d'autres secteurs ou branches de l'économie, l'artisanat et le petit commerce.

3. 2. Niveau exploitation.

Le processus de croissance économique augmente le revenu des exploi-

tants heureux, des vainqueurs dans la course économique. Mais chaque victoire n'est que temporaire, offrant comme trophée le ticket pour la prochaine compétition. L'industrie de l'équipement agricole ne cesse d'offrir de nouveaux instruments et des machines de dimension grandissante, multipliant la capacité de production beaucoup plus rapidement que l'exploitant le plus actif ne pourrait acquérir des terres nouvelles. L'effet est une sur-capitalisation et une sous-utilisation de l'équipement coûteux. Le développement technologique se heurte aux possibilités de croissance de la ferme individuelle : c'est une deuxième contradiction.

3. 3. Niveau village

Le village, environnement social, spatial et administratif de l'agriculture, était dominé par l'agriculture et les hommes vivant de ce secteur. Aujourd'hui, la majorité des villages est peuplée par une majorité de non-agriculteurs. Leurs normes sociales prévalent (heures de travail, congés, style de vie) et imposent une acculturation à la minorité agricole. Pour eux, l'agriculture moderne et intensive devient un ennui, qu'on voudrait éloigner le plus possible du village habité. Cependant, la succession du pouvoir villageois est en retard sur les changements démographiques et économiques. Peut-être, les réformes administratives, joignant plusieurs petits villages et centres non-agricoles, accélérerait la dissolution de la vieille structure du pouvoir local avec ses notables et le rôle dominant des gros exploitants.

Aussi, l'agriculture ne peut plus fournir une base suffisante à la vie économique d'une région. La diversification de la structure économique régionale devient nécessaire. L'exode des gens sous-employés est inévitable avec toutes ses conséquences : détérioration des services publics (communications, éducation, santé, administration) ou des frais croissants dus à la diminution de la clientèle, isolement, etc.

3. 4. Niveau secteur.

La contrainte de la croissance individuelle se heurte à la limitation des terres et des débouchés ; elle force les cultivateurs à une compétition plus rigide. Le développement technologique, la monopolisation des marchés et la tendance à la monoculture, de l'autre côté, devraient conduire à une coopération grandissante, ce qui est empêché par la compétition, immanente à la structure agraire atomisée. C'est la troisième contradiction.

Afin de limiter l'insécurité ou l'instabilité des marchés et des prix, causées par le manque de planification de la production, les organisations des agriculteurs demandent à l'Etat de fixer les prix, de stabiliser les marchés par stockage et exportation subventionnée, de subventionner les prix internes, tandis que chaque producteur voudrait maintenir sa liberté entière de produire davantage. En fait, c'est la seule voie ouverte au petit cultivateur sur un marché des prix stables, s'il veut augmenter son revenu. Il réagit "à l'envers". C'est la quatrième contradiction.

La diminution de la population active agricole affecte et la base de ses organisations et leur influence politique, leur capacité de pression. Les membres ne suffisent plus comme base ni pour les coopératives locales de crédit (mutualité), ni pour les laiteries locales, ni pour les écoles à vocation régionale, ni pour une sécurité sociale du secteur agricole. Les coopératives sont contraintes de dissoudre leurs organisations villageoises et de les fusionner en unités régionales, ce qui éloigne les membres de "leurs" coopératives, diminue leur influence et leur identité. De l'autre côté, le pouvoir de décision des bureaucrates et technocrates augmente. Les mutualités de crédit agricole fusionnent avec le crédit de l'artisanat et de la classe moyenne.

L'organisation "politique", syndicale, des exploitants perd en membres et en fonctions, ce qui conduit à une attitude défensive et conservatrice des fonc-

tionnaires. Ils cherchent de nouvelles fonctions, parfois en contradiction avec leurs tâches originaires. Et ils s'opposent à l'exode agricole, motivés par un égoïsme étroit de courte vue. Au lieu d'expliquer aux membres les problèmes à venir, ils ferment les yeux sur les développements inévitables, tandis que les cultivateurs eux-mêmes sont exposés à une réalité socio-économique presque coercitive et prennent leur décision d'exode massif. Ce retard culturel des institutions, appelées à vrai dire à guider leurs membres, est la cinquième contradiction.

Une interdépendance parfois contradictoire existe entre le niveau village et le niveau secteur. Le contrôle social continue à agir dans le village, mais perd de son effet parce que le nombre des paysans diminue et parce qu'ils sont mis en compétition interne. C'est pourquoi la conscience sociale est formée et déterminée surtout au niveau du secteur. Le syndicat, lui-même divisé dans ses intérêts, mais largement dominé par des exploitants au-dessus de la moyenne, agit pour maintenir l'unité d'action et cacher la différenciation politico-sociale.

4. Accueil des changements par les agriculteurs.

La modernisation des agriculteurs - exploitants et ouvriers agricoles - après la deuxième guerre mondiale est admirable. Ils ont adopté toutes les innovations offertes, rattrapé le retard par rapport à leurs pairs européens, augmenté la production. Regardant la situation presque désespérée de 1945, les résultats semblent inattendus et extraordinaires. Mais en même temps, ils ont perdu beaucoup de leur statut privilégié du passé ; ils sont devenus une petite minorité, même dans leur village, exposée à un exode humain, à une compétition intrasectorielle dure et aigüe, à une compétition du marché mondial ou au moins de la Communauté Economique Européenne, à une dégradation publique de leur influence politique, à une intégration dans le secteur alimentaire dominé par des grandes entreprises non-agricoles, à une insécurité de leur avenir en pleine contradiction

avec la position maintenue au moins verbalement pendant la période hitlérienne.

Le changement de l'immobilité en mobilité sociale s'est passé dans des conditions économiques en gros favorables. Des occupations alternatives étaient offertes pour un revenu compétitif et attractif. Les terres étaient vendues à des prix toujours en hausse au-delà de toute attente. Et même le vieux petit paysan qui décidait de garder son occupation jusqu'à la mort, participait modestement à la croissance de la production et des ventes. La prolétarianisation n'était pas une paupérisation, un appauvrissement en termes absolus. Malgré cela, il y a eu des périodes de radicalisme, surtout (pas exclusivement) radicalisme de droite, qui avait des précédents dans les années 1920-1930. Le radicalisme de droite était particulièrement répandu chez les exploitants gros et moyens. Il était analysé par A. T. J. Nooij aux Pays-Bas, par Denton E. Morrison aux Etats-Unis et expliqué par E. W. Hofstee, aux Pays-Bas par l'anomie, l'appauvrissement relatif : insécurité, demandes de sécurité gouvernementale, désillusion en face des attentes inaccessibles.

Dans ce domaine, on peut distinguer des variations régionales marquées. La grande majorité ont accepté les changements structurels et la "détérioration" de leur statut. Mais il y a aussi un effet, qui s'exprime dans la volonté de solidarité de tous les agriculteurs qui se trouvent dans la même tempête. Mendras et Tavernier ont trouvé une attitude similaire parmi les agriculteurs français :

"La conscience que l'agriculture soit un secteur en déclin crée un réflexe corporatif d'unité qui empêche souvent ces conflits d'apparaître sur le plan politique. . . Ces sentiments (de frustration, d'injustice, d'abandon et d'angoisse) constituent un facteur de mobilisation particulièrement efficace pour les organisations agricoles. Ils leur permettent d'affirmer l'unité de la paysannerie en dépit de toutes les oppositions de situation et d'intérêt" (pp. 54-56).

On pourrait distinguer certaines réactions spécifiques selon la couche sociale, même si les limites sont un peu floues.

5. La politique agraire gouvernementale.

5. 1. Trois phases.

Les trois phases de la politique agraire d'après-guerre sont caractérisées par la croissance, la stabilisation et la diminution de la main-d'œuvre agricole.

Dans la première phase de pénurie alimentaire, des démontages des industries, du plan de réagrarisation (Morgenthau), de l'afflux des millions des rescapés de la catastrophe nazie, la première tâche fut la croissance de la production alimentaire "à tout prix", l'établissement d'un maximum de paysans déracinés, la colonisation interne, mais on visait aussi à empêcher une réforme agraire et à rétablir les fonctionnaires de l'administration agricole du troisième Reich.

Les allocations du gouvernement furent dépensées pour la réduction des prix des moyens de production et pour l'établissement de nouvelles fermes, même des "fermes" à temps partiel. Les responsables ont cru sérieusement que la République fédérale allemande, réduite à la moitié en surface comparée au Reich de 1937, pourrait compter plus d'agriculteurs qu'en 1949.

Dans la deuxième phase, les idées devenaient un peu plus réalistes. L'industrie avait montré sa vitalité ; le degré d'industrialisation croissait avec une modernisation rapide et fondamentale. La part des actifs dans le secteur agricole diminuait fortement, tandis que la main-d'œuvre totale croissait. L'alimentation s'améliorait. Les salaires réels augmentaient et grâce à la productivité accrue des ouvriers, la R.F.A. commençait à agrandir sa place dans le marché mondial et à conquérir une place presque privilégiée dans les économies industrielles capitalistes. On était donc forcé d'importer des produits agricoles et les revenus étrangers offraient l'argent nécessaire. Le gouvernement fédéral visait à une stabilisation du paysanat, comme élément politico-social stable, conservateur, contre-poids contre le prolétariat oppositionnel, proche du parti social-démocrate. Le ministère de l'agriculture déclarait : "chaque paysan qui le veut peut continuer dans l'agriculture".

Dans les deux premières phases, l'exploitation familiale indépendante était l'image-guide de la politique agraire. L'exode des grandes fermes viables hors du village et leur reconstruction sur les champs (Aussiedlung) était la forme pilote, l'idéal de l'exploitation familiale.

Dans la troisième phase, l'exode agricole et la différenciation socio-économique devenaient de plus en plus évidents. Croissance ou abandon, elle était la maxime inéluctable du changement capitaliste des structures. Cela implique que huit petits exploitants soient exclus en faveur de la survie économique d'un exploitant plus riche. La combinaison de revenus agricoles et non-agricoles se multiplie parmi les agriculteurs. En outre, les surplus agricoles se cumulent et - en conséquence de la politique agraire traditionnelle - les subventions augmentent. Simultanément, les difficultés de maintenir la ligne des prix élevés croissent, tandis qu'il était impossible de satisfaire tous les producteurs agraires dans une mesure équitable. Le marché commun demandait quelques accommodations. Même si on harmonisait les prix des commodités de base très lentement, les prix officiels ne permettraient qu'une hausse faible pour les producteurs allemands. Les subventions distribuées aux produits n'étaient pas conformes aux lois de la C.E.E.

5. 2. A la recherche d'une nouvelle image-guide.

Une analyse des rapports agraires successifs du gouvernement fédéral montre une érosion continue des vieilles idées et idéologies. On ne trouve plus mention de la notion d'exploitation familiale dans les rapports dès les années 1960. On l'a oubliée tacitement. Une tendance de la politique agraire, dominante aujourd'hui, favorise la croissance individuelle, la grande ferme capitaliste, équipée avec beaucoup de capital, beaucoup de travailleurs salariés, qui combine un grand potentiel de production, utilise la technique à l'optimum, continue à croître sans cesse et vise à la maximisation du profit. On pourrait la nommer la solution capitaliste.

Le processus de croissance individuelle connaît des barrages et des seuils posés par l'inflexibilité de la main-d'œuvre et par la capacité financière du petit exploitant. Il est capable d'acheter ou de louer et de cultiver un ou deux hectares de plus, rarement une exploitation entière, ce qui permettrait d'avancer vers une entreprise à deux UTH. Ce seuil reste largement insurmontable. La politique agricole d'autres pays de l'Europe de l'Ouest vise au moins théoriquement à la ferme à deux UTH (Grande-Bretagne, Suède, Pays-Bas, France). Mansholt dans son plan voit cette ferme comme minimum social et suit les idées de Hofstee.

La coopération dans la sphère productive (coopératives de travail agricole) permettrait de surmonter ce seuil de croissance par un effet coopératif sans que la dimension croisse au-delà des limites de la vue d'ensemble. La chance serait donnée de progresser par de "grands bonds en avant" de l'exploitation à une UTH à une autre de 2 à 3 UTH sans recours aux méthodes capitalistes d'expropriation des petits propriétaires. Cette solution coopérative poserait une alternative réaliste à la solution capitaliste et ressemblerait à la voie des GAEC français, analysée par Rambaud.

Dès 1970, le gouvernement fédéral offre une chance presque égale à la coopérative de production dans ses subventions. Des formes variées de coopération se sont développées. Mais, en général, une coopération intégrale est rejetée et par l'administration et par les agriculteurs en dépit du fait que deux tendances nouvelles devraient conduire dans cette direction : l'évolution de l'équipement nouveau, la séparation entre production végétale et animale demandent une planification au niveau du village et non plus au niveau de la ferme individuelle. Cette attitude résistante à la coopération et ces deux tendances forment la sixième contradiction.

La résistance est due en partie aux facteurs subjectifs (idéologiques, retard culturel), en partie aux facteurs "objectifs". Il y avait un traumatisme psy-

chologique causé par la collectivisation en Allemagne orientale (RDA) et une aversion héritée contre toute forme de socialisme, continuée par les vieux fonctionnaires. Ce traumatisme est peut-être en train de disparaître. Mais le partisan de la coopération ne peut pas ignorer les barrières réelles. La première est la compétition, immanente aux procès de la croissance individuelle, qui oppose les agriculteurs les uns aux autres ; les voisins deviennent ennemis. L'autre est l'inégalité entre les coopérateurs potentiels, inégalité de grandeur de ferme, du nombre et de la qualité du cheptel, de la condition des bâtiments, de l'âge de l'exploitant, du nombre de la main-d'œuvre familiale, etc.

En face de ces difficultés, la politique agraire se tait ; elle a abandonné la vieille image-guide sans dire un mot, mais n'ose pas en offrir une autre pour remplacer celle-ci.

5. 3. La propriété des terres.

Contredisant et négligeant la Constitution fédérale de 1949, l'organisation des exploitants se bat pour la disposition libre de la propriété terrienne. Le leader, M. Heereman, croit en une identité totale d'intérêts avec les entrepreneurs industriels et leur disposition libre des moyens de production. Hofstee, de l'autre côté, a prouvé que la notion même de cette liberté de propriété terrienne n'est nullement traditionnelle, mais d'origine très récente, et que cette liberté est devenue un handicap pour le développement spatial dans les pays hautement industrialisés et très peuplés.

Sur ce problème, des coalitions d'intérêts très spécifiques émergent. La planification spatiale s'oppose aux propriétaires. De jeunes agriculteurs, cherchant à s'établir ou à élargir leur exploitation, affrontent les vieux qui veulent gagner le maximum par la vente de leur terre et les non-agriculteurs riches. L'héritier trouve en face ses frères et sœurs qui se sentent lésés.

A l'intérieur du gouvernement fédéral, cette contradiction d'intérêts s'exprime dans les différences entre les parties composantes sur la législation terrienne.

5. 4. Nouvelles fonctions pour le secteur agricole ?

Nous avons mentionné la perte de fonctions et de statuts de l'agriculture dans une société, composée à 93 % de non-agriculteurs et à 85 % de salariés. Cela a poussé les représentants du secteur à chercher de nouvelles tâches pour l'agriculture. On proposait de transférer les surplus agricoles à l'aide aux pays sous-développés pour nourrir les masses affamées du tiers-monde. D'autres ont voulu faire des agriculteurs les protecteurs de la nature et du paysage les meilleurs et les moins coûteux.

Personne ne voudrait s'opposer à une aide extérieure par raison d'humanité. Mais il est évident que nos surplus sont minimes en relation avec les besoins énormes de centaines de millions d'asiatiques. L'influence du lobby agraire sur les décisions en matière d'aide extérieure est en grande partie responsable des échecs.

Nouvelles technologies et méthodes de production contredisent la deuxième idée, la protection de la nature. L'agriculture n'est plus cette gardienne de la nature qu'elle était autrefois. La technique donne aux agriculteurs une capacité largement accrue d'interventions rapides et compréhensives, changeant la nature et rompant le cycle traditionnel de produits intermédiaires et de déchets. La production animale intensifiée, les grands troupeaux, la "production indépendante de la terre", les fermes sans bétail troublent la problématique écologique de la production animale ; la phytopathologie chimique, les remembrements des vignobles, même la "colonisation" de l'intérieur du Brésil signifient la même problématique dans la production végétale intensive.

On voit un conflit d'objectifs entre le profit maximal de l'exploitant-

entrepreneur demandé par les micro-économistes d'un côté et la fonction écologique. Ce conflit est aggravé par les agents commerciaux de l'industrie chimique et pharmaceutique intéressés par des ventes maximales et pas du tout par l'usage optimal des moyent chimiques nécessaires. En fait, le secteur agricole moderne est dans une position similaire à celle de l'industrie en ce qui concerne l'environnement, même s'il y a une différence de degré.

5. 5. Le problème des surplus.

En année normale, la R.F.A. achète surtout des grains et des matières grasses dans le domaine des importations susceptibles d'être remplacées par une production interne. En outre, elle importe des fruits et légumes primeurs, des fourrages riches en protéines, du café, du thé, du tabac. En même temps, l'agriculture produit des surplus en lait, beurre, sucre, porc, etc. Le stockage et l'exportation causent des frais croissants. Les conditions sont largement similaires dans la C.E.E. L'harmonisation des prix implique une tendance immanente à la hausse des prix, ce qui provoque une production accrue, particulièrement en France, Angleterre et Irlande. Les subventions croissantes en provenance de Bruxelles offrent des opportunités à des fraudes et à la destruction de produits alimentaires à grande échelle.

Par rapport à la situation désespérée de 1945 avec les estomacs vides, le problème des fermes prospères apparaît plus agréable à traiter. Comment la politique agraire veut-elle résoudre le problème de l'abondance ?

1. Les prix payés aux producteurs sont-ils trop élevés ? Une baisse nominale causerait des oppositions politiques. En outre, les petits producteurs réagiraient à l'inverse et essaieraient de produire davantage pour répartir les dépenses fixes sur une production élevée.

2. Les prix aux consommateurs sont-ils trop élevés, au moins pour ceux d'entre eux qui ont un revenu bas et une famille nombreuse ? On pourrait deviner qu'il y

a encore des réserves latentes de débouchés sur le marché intérieur. Les coefficients d'élasticité des aliments de base ne sont pas uniformes, mais différent selon les couches sociales.

3. La répartition de quotas ne peut pas limiter ou restreindre la production, au moins pendant une hausse des prix. Le système des quotas pourrait de l'autre côté contribuer à solidifier la structure agraire ou bien la conséquence serait un commerce des quotas, tous deux effets indésirables.

4. La restriction de la production par une banque de terre (E.U.) ou par une prime d'abattage (CEE) a prouvé son insuccès et a produit de grands revenus sans travail.

Grandeur minimale des exploitations et atomisation de l'offre s'opposent à une limitation planifiée de la production, à toute planification dans le secteur agricole. C'est la septième contradiction. En face des surplus - peut-être temporaires ? - on ne saurait pas oublier les variations des récoltes, la dépendance de la nature, les maladies des plantes et des animaux. Tous ces facteurs de risque sont difficiles à prévoir. C'est pour cela qu'une planification agraire devrait opérer avec des marges de sécurité substantielles et devrait réserver des fonds suffisants pour préservation et stockage.

5. 6. Etendue des exploitations et écologie.

Y a-t-il une relation entre l'étendue des exploitations, la protection de la nature et les surplus ? D'abord, il faut remarquer que les trois termes sont très imprécis et soumis à des interprétations larges. Si on pouvait restreindre la production, cela serait désirable, particulièrement dans les branches pesant sur l'environnement (par exemple production animale en grandes unités). En généralisant et simplifiant, on pourrait formuler quelques thèses.

1. Les grandes exploitations capitalistes avec l'objectif d'un profit maximum ne peuvent et ne veulent pas regarder les aspects écologiques.

2. Les fermes mixtes - agriculture et production animale - créent moins de problèmes de déchets que les exploitations sans bétail ou les grands troupeaux avec un minimum de SAU.

3. Les exploitations moyennes à revenu non-agricole, forcées à l'intensification, pourraient utiliser un excédent d'engrais chimiques.

4. Les petites exploitations extensives exploitent leur surface moins que celles qui veulent rester dans la course de la croissance. Les plus petites fermes, de l'autre côté, sont menacées par une multiplication des mauvaises herbes, la croissance des "jachères sociales", le peu de soin de l'environnement.

Il est toujours impossible de résumer une relation simple entre croissance des exploitations et protection ou destruction du paysage. Ce qui est dit ci-dessus devrait être qualifié et détaillé selon les conditions écologiques locales et régionales.

5. 7. Politique sociale pour les agriculteurs.

Les changements structurels et du secteur agricole et de la société en général ont provoqué une intégration progressive de la population agricole dans un système de sécurité sociale. Même en 1955, la vision de l'agriculteur-entrepreneur, nourrie par la Fédération des exploitants, était si forte qu'elle rejetait cette intégration. Il semble aujourd'hui que la grande majorité en a compris la nécessité et les avantages et ne sent pas une perte de statut.

L'organisation choisie consciemment fut un système spécial pour l'agriculture. Le début était constitué par l'assurance accidents de travail (Berufsgenossenschaften). Dès 1956, ce système fut élargi continuellement. Aujourd'hui, les exploitants et leurs membres de famille travaillant sur la ferme disposent en outre d'une assurance vieillesse, d'une assurance maladie et reçoivent des allocations familiales. Ces allocations familiales sont versées d'après les règles applicables à

tout le monde. Dans les autres branches de la Sécurité sociale, on aperçoit une tendance à élargir la clientèle recevant les allocations pendant que le nombre de ceux qui sont prêts à offrir leur contribution diminue (1). Le Rapport agraire de 1976 comptait 889 000 exploitations de plus d'un ha SAU ; mais 698 000 seulement payaient leur contribution à l'assurance vieillesse, tandis que 571 000 recevaient des versements. Une telle relation défavorable entre actifs et retraités, payants et recevants, ne se retrouve dans aucune autre branche de l'assurance vieillesse. Pour l'expliquer, on pourrait invoquer les trois raisons suivantes :

1. L'agriculture est un secteur avec des limites difficilement discernables et on ne peut pas déterminer sa main-d'œuvre sans ambivalence.
2. La profession d'agriculteur diminue très rapidement et est déjà très petite. Elle ne suffit plus pour établir une communauté solidaire qui satisferait les statisticiens des assurances.
3. Les conditions de l'allocation vieillesse sont tellement souples que beaucoup la reçoivent illégalement. Les contributions aux caisses-vieillesse sont trop basses en relation avec celles d'autres contribuables et par rapport aux revenus des exploitants. Les allocations sont similairement très basses. En dépit de cela, le gouvernement est obligé de fournir 80 % des fonds, ce qui fait une subvention presque globale d'une politique sociale.

Au début, on espérait que l'assurance vieillesse favoriserait le changement des structures et la mobilité des terres. Mais la différence entre allocation vieillesse et prix libre des terres est si énorme que l'effet structurel reste modeste. En tout cas, cette partie de la sécurité sociale ne répond pas aux besoins sociaux contemporains.

Une raison supplémentaire pour l'augmentation rapide des allocations

(1) Tableau VI.

pour la sécurité sociale agricole dans le budget global de l'agriculture se découvre dans les règles de la C.E.E., qui barraient les subventions directes de production. Celles-ci furent remplacées par les versements sociaux. Les allocations françaises servaient de raison ou de prétexte pour une augmentation massive. Cela a contribué à transformer en une subvention à peine voilée cette assurance vieillesse.

5. 8. L'utilisation du budget agricole.

Une analyse détaillée n'est pas possible pour nombre de raisons (1).

Mais quelques observations sont permises.

1. Le volume total du budget agricole a augmenté sans cesse, tandis que le nombre des bénéficiaires a diminué fortement. En 1960, pour 1,4 millions d'exploitants ayant plus d'un ha SAU ou pour 2,2 millions UTH le gouvernement versait 1,5 milliards DM. En 1976, on se proposait de dépenser pour 890 000 exploitants ou 1,2 millions UTH, 5,5 milliards DM. On versait en moyenne en 1960 par exploitant 1 062 DM et en 1976, 6 167 DM. En tout, ont été versés pendant les 22 années de 1956 à 1977 71,6 milliards DM. Malgré cela, les calculs du Rapport agricole et des syndicats semblent indiquer qu'une majorité des exploitations ne fournissent pas de profit. Trois conclusions sont possibles :

- a. La masse des agriculteurs est professionnellement incapable.
- b. Les calculs ignorent des revenus substantiels.
- c. La politique agricole et l'allocation des fonds n'a pas atteint les buts visés, parce que les moyens étaient insuffisants ou parce que l'utilisation des moyens était mauvaise.

2. Dès 1968 on ne publie plus de statistiques sur la répartition des fonds selon les classes d'exploitations (ou selon les couches sociales). Les statistiques jusqu'à 1967 montrent l'avantage accordé aux grandes fermes. Les montants versés par exploitation augmentent avec la surface cultivée, même si les montants par ha SAU

(1) Tableau VII

décroissent légèrement. Nous disposons de chiffres pour les Etats-Unis (1) ; les grandes fermes recueillent la part du lion des paiements gouvernementaux, soit pour le soutien des prix, soit pour l'abandon des terres cultivables. Ce privilège des gros agriculteurs ne s'explique ni par une habileté spécifique, ni par un avantage d'information ; il est simplement immanent au système des subventions qui sont liées à la production ou aux moyens de production. Elles augmentent aussi la production. Mais dans une phase de production de surplus, elles sont préjudiciables pour deux raisons : elles augmentent les dépenses pour stockage, administration, distribution ou destruction. Et les subventions vont à ceux qui n'ont aucun besoin. C'est un gaspillage des fonds publics rares qui agrandit la différence des revenus intrasectoriels.

3. Les fonds peuvent être versés pour différentes tâches : pour une politique structurelle, pour la promotion de la production, pour l'organisation des marchés, pour la sécurité sociale. Selon les orientations, différentes sont les couches sociales bénéficiaires. Les grandes fermes profitent plus des subventions et de la promotion de production, moins des mesures structurelles (remembrement des terres). Une politique de sécurité sociale originale bénéficierait aux plus pauvres. Le choix des instruments de la politique agraire est fortement influencé par les rapports des forces dans le secteur agraire lui-même. Actuellement, la minorité des gros exploitants exerce plus d'influence que la majorité des moyens et petits paysans.

L'utilisation d'un budget agraire croissant ayant des effets redoutés dans les sphères de la politique agraire et sociale a provoqué plusieurs propositions de changer la distribution des fonds. Les uns (Tangermann et Köster, 1976) proposent de remplacer les subventions aux produits par un système mixte de soutien des prix et des transferts directs de revenu liés à la personne du producteur. Ils ignorent la question d'un seuil supérieur des bénéficiaires et ils ignorent les critères sur lesquels se baseraient les versements.

(1) Tableau VIII.

Il nous semble plus rationnel et raisonnable d'établir une échelle de paiements liés à la presonne, décroissant rapidement avec la grandeur de l'exploitation et qui disparaît si une limite supérieure de revenu est atteinte. Le plus raisonnable des points de vue de la politique financière, agraire et sociale, serait d'éliminer toute subvention et d'offrir, au lieu de celle-ci, une assurance sociale à part entière pour tout besoin social. Une telle restructuration radicale du budget agraire est rejetée par les "intéressés" et est jugée "irréaliste" et non réalisable. Les commentaires sur l'utilisation des fonds suggèrent que les subventions diffèrent dans leur application selon que l'on vise différents objectifs partiels et que l'on touche différentes couches sociales. La répartition reflète donc les rapports des forces sociales à l'intérieur de l'agriculture.

6. Problèmes des ouvriers agricoles.

La politique agraire, ni dans l'administration ni dans la recherche, n'a pas malheureusement donné une attention adéquate aux ouvriers agricoles qui forment un groupe important de la population agricole active. Leur diminution en raison des changements structurels pose des problèmes qui ne sauraient être ignorés.

En 1974-1975, après une réduction forte, ils formaient 9 % de la main-d'œuvre agricole (1). Probablement, leur contribution aux travaux réalisés est un peu plus importante que ces 9 %, et leur responsabilité sur les moyens de production a augmenté, en raison de l'équipement nouveau, avec lequel ils travaillent. Mais il semble qu'ils sont défavorisés sous nombre de rapports. La loi de l'agriculture (1955) oblige le gouvernement à "égaliser la position sociale des hommes actifs dans l'agriculture à celle de couches professionnelles comparables". Cette obligation n'est pas accomplie en ce qui concerne les ouvriers agricoles.

(1) Tableau II

Ils forment toujours un groupe au salaire bas ; la distance de leurs salaires moyens par rapport à ceux des autres secteurs est de 30 à 35 %. En 1976, un ouvrier agricole permanent moyen gagnait 1 230 DM par mois. Dans les lois de travail, ils continuent à être soumis à des règles exceptionnelles et défavorables. Les opportunités de formation professionnelle ne sont pas suffisantes. Largement, ils vivent dans les logements du patron, ce qui limite leur liberté d'action syndicale. On leur demande fréquemment des services avec une faible rémunération. Parfois, leur droit d'association est plus formel que réel. Les allocations vieillesse sont plus basses que la moyenne, du fait que leurs salaires sont trop bas. Les opportunités de formation de leurs enfants sont moindres que celles des enfants des autres couches villageoises ou des ouvriers urbains.

Nombre de gros exploitants se plaignent de la pénurie de main-d'œuvre. En effet, la diminution continue parce que la productivité du travail s'accroît. Par contre, le syndicat des patrons n'est pas prêt à tirer les conséquences de la responsabilité accrue d'un côté et des revenus croissants des gros propriétaires de l'autre et d'adapter les salaires agricoles au niveau normal. La part du budget agricole due aux ouvriers est minime, pas du tout en proportion du pourcentage de la population agricole.

Le changement des structures les touche plus durement parce qu'ils ne disposent pas d'actif à mobiliser. Ainsi, après un changement professionnel, ils commencent au niveau zéro en ce qui concerne l'épargne, le logement, la formation. Une assistance de transition serait plus nécessaire pour eux que pour les exploitants moyens, disposant d'une propriété terrienne valable.

7. Quel avenir ?

Chercheurs et administrateurs devraient penser toutes les alternatives - possibles et "impossibles" - du développement agricole et ne pas se contenter d'une

extrapolation des lignes discernables jusqu'ici.

1. On pourrait imaginer une culture des terres sans production agricole. Elle n'a pas grand effet si on vise à diminuer les surplus de la production. Mais cette culture serait apte à la protection du paysage.

2. Une production d'aliments sans terre est également possible, mais n'est pas nécessaire pour nous et pour le moment ; elle coûte plus cher que l'utilisation plus intensive des terres.

3. Une nouvelle image-guide semble désirable. Dans la discussion, chaque économiste rural, chercheur, administrateur ou politicien, serait invité à découvrir ses valeurs, ses suppositions, ses préférences politiques (idéologiques).

D'après mon opinion, la continuation de la croissance individuelle provoque une compétition désastreuse parmi les agriculteurs, mais aussi une compétition des non-agriculteurs riches contre les petits cultivateurs, une spéculation et une concentration de la terre indésirables du point de vue social. Une alternative à cette compétition dévastatrice serait la coopération pour deux raisons :

- a. Le développement technologique demande l'utilisation commune de l'équipement à grande échelle ;
- b. La dissolution du système de recyclage interne de l'exploitation sépare de plus en plus l'agriculture de la production animale. Il devient plus difficile de se délivrer du fumier ; les terres ne sont plus pourvues de fumier organique. Au lieu d'une planification au niveau de l'exploitation individuelle, il faudrait une planification à l'échelle du village. Il faudrait voir l'agriculture comme un système interdépendant plutôt que comme une agrégation d'exploitations entièrement indépendantes.

4. Une législation foncière moderne devrait bloquer la spéculation en terres.

Cette législation ne serait effective qu'en liaison étroite avec une assurance vieillisse satisfaisante.

5. Les hommes actifs dans l'agriculture devraient être intégrés économiquement et socialement et leur statut égalisé avec ceux des autres secteurs. Désavantages et privilèges disparaîtraient automatiquement.

6. Il faudrait planifier la production agricole, mais avec des marges généreuses, en liaison avec le stockage et en considérant une aide alimentaire en cas de catastrophe dans d'autres pays.

7. Une révision des instruments de la politique agraire devient nécessaire pour un changement qui corresponde à la différenciation socio-économique et à la disparité intrasectorielle des revenus. L'agriculture serait divisée en quatre groupes principaux, pour lesquels on trouverait une assistance spécifique :

- a. Les exploitations rentables, n'ayant aucun besoin d'aide publique.
- b. Les exploitations problématiques I (de grandeur moyenne, avec un désir de croissance) ont besoin d'assistance en investissements, en réorganisation et en vulgarisation.
- c. Les exploitations problématiques II, qui veulent diminuer leur activité, ont besoin d'une assistance variable selon l'âge (conseil socio-économique, éducation des enfants, recyclage professionnel pour la main-d'œuvre d'âge moyen, assurance vieillesse pour les vieux agriculteurs).
- d. Les ouvriers-paysans enfin ont besoin d'une aide pour leur intégration dans le secteur industriel (formation professionnelle, infrastructure, communication, emplois alternatifs).

Les subventions à la production seraient réduites ou abolies et remplacées par un système intégral de sécurité sociale pour tous.

Il faut penser une nouvelle politique agraire, dessiner de nouvelles images-guides, ne pas exclure la voie de la coopérative de travail et les discuter au grand jour avec tous ceux qui sont touchés par les changements structurels profonds de l'agriculture.

Tableau 1 : Développement des exploitations en RFA. 1949-1976 et projections à 1980 classe (ha SAU)

	1 - 2	2 - 5	5 - 10	10 - 20	20 - 50	50 - 100	100 -	Total
A. Milliers d'exploitations								
1949	305,7	553,1	403,7	256,2	112,5	12,6	3,0	1 646,8
1976	121,0	183,9	173,7	206,3	177,0	23,1	4,0	889,0
B. Changements								
milliers	- 184,7	- 369,2	- 230,0	- 49,9	+ 64,5	+ 10,5	+ 1,0	- 757,8
p. c.	- 60,4	- 66,8	- 57,0	- 19,5	+ 57,3	+ 83,3	+ 25,0	- 46,0
C. Incidence des classes en p. c. du total des exploitations.								
1949	30,8	28,5	20,8	13,2	5,8	0,7	0,2	100,0
1976	13,6	20,7	19,5	23,2	19,9	2,6	0,5	100,0
D. Incidence des classes en p. c. de la SAU								
1949	4,8	13,6	21,2	26,3	24,0	6,1	4,0	100,0
1976	1,4	4,9	10,2	24,1	42,1	12,0	5,3	100,0
E. Projection : milliers d'exploitations								
1970 ¹⁾	323,4	278,6	251,2	296,0	143,2		17,7	1 310,1
1975 ²⁾	278,7	241,4	217,0	299,0	153,2		18,3	1 207,6
1980 ³⁾	71,2 ⁴⁾	191,3	163,4	211,9	172,2	15,6	3,0	828,6
1980 ⁵⁾	149	98	102	214	203		24	790
¹⁾ Müller, G.	²⁾ Heidhues, Th	³⁾ Agrarbericht 1972	⁴⁾ Seulement unités avec production commerciale					
⁵⁾ Agrarbericht 1973								

Tableau 2 : Main d'œuvre dans les exploitations de plus de 0,5 ha SAU
et dans leurs ménages (1935/38 - 1974/75 ; projection à 1980)

Année	Permanents		Saisonniers		UTH Salariés	
	familles	salariés	familles	salariés	permanents en	p.c. des UTH
			1 000			
Avant-guerre	4 433	753	1 130	360	3 852	19,5
1950/51	4 380	766	1 180	350	3 885	19,7
1954/55	3 760	579	1 360	500	3 324	17,4
1958/59	3 201	440	1 419	454	2 748	16,0
1960/61	3 006	327	1 263	286	2 219	14,7
1965/66	2 278	217	976	165	1 855	11,7
1970/71	1 649	126	1 122	85	1 434	8,8
1971/72	1 535	117	1 098	69	1 355	8,6
1972/73	1 499	121	1 122	187	1 311	9,2
1974/75	1 383	109	1 128	166	1 221	9,7
Projection						
1975	I 1 120	80				
	II 1 035	90				
1980	I 885	47				
	II 801	59				

Sources : Agrarberichte..., Arbeitskräfte in der Landwirtschaft ...

Tableau 3 : Dispersion des revenus net par UTH dans les exploitations à
occupation entière

Année	Toutes exploitations	quart		différence entre les	
		supérieur	bas	quarts	supérieur et
	Revenu net par UTH en DM			bas en DM 1 :	
1969/70	13 175	27 355	4 504	22 158	6,1
1971/72	16 718	35 736	5 403	30 333	6,6
1973/74	19 972	40 937	6 755	34 182	6,1
1975/76	25 488	58 687	9 860	48 827	6,0

Source : Agrarbericht 1977, I, p. 26

Tableau 4 : La pyramide sociale de la population agricole active 1975

Catégorie	Exploitants		S A U		Salariés hommes	Permanents femmes
	1 000	%	1 000 ha	%		
Propriétaires capi- talistes - Grandes exploitations de + de 50 ha	25,8	3	2 065,1	17	31	6
Exploitations fa- miliales	383,3	42	7 114,2	57	50	37
Petits paysans a- vec revenu non- agricole	138,7	15	1 491,2	12	-	-
Ouvr. paysans	356,9	40	1 791,6	14	-	-
Ouvr. agricoles	-	-	-	-	81	43
Total	904,7	100	12 462,1	100	81	43

Source : Agrarbericht, 1976 ; calculs de l'auteur.

Tableau 5 : Exploitations selon type socio-économique - 1965 et 1976

Type	1965		1976		Changement p. c.
	1 000	p. c.	1 000	p. c.	
<u>A. Exploitations</u>					
Revenu agricole	512	35	408,1 ¹⁾	46	- 20
Rev. supplémentaire non-agricole	323	22	131,2	15	- 59
Ouvriers-paysans	617	43	349,7	39	- 43
Total	1 452	100	889,0	100	- 39
<u>B. S A U</u>	1 000 ha	p. c.	1 000 ha	p. c.	
Revenu agricole	9 333	72	9 191,8	74	- 2
Rev. supplémentaire non-agricole	2 119	16	1 503,6	12	- 29
Ouvriers-paysans	1 509	12	1 729,3	14	+ 15
Total	12 982	100	12 424,7	100	- 4

1) plus d'un ha S A U

Source : Agrarbericht, 1976, II, pp. 26-27

Tableau 6 : Cotisants et bénéficiaires des caisses vieillesse des agriculteurs.

Année	Cotisants				bénéficiaires (1)			Total
	Exploitants	Autres assurés	Membres de famille travaillant	Total	Anciens exploitants	Veuves ou veufs	Anciens membres de famille travaillant	
1958				799 400				256 366
1959				776 882				309 303
1960	770 870			770 870	177 204	143 157		320 361
1962	814 554	250		814 804	181 153	148 535		329 688
1964	792 426	6 608		799 034	210 340	157 352		367 692
1966	782 858	9 558	20 495	812 911	256 580	180 015	25 048	461 643
1968	761 210	16 271	11 023	788 504	284 690	196 062	34 311	515 063
1970	736 716	27 905	9 558	774 179	300 257	204 202	35 552	540 011
1972	702 054	37 192	7 506	746 752	306 232	211 446	35 728	553 406
1974	666 369	44 650	4 217	715 236	313 640	220 463	36 015	570 118
1975 ²⁾	650 000	45 000	3 000	698 000	313 000	222 000	35 500	570 500

(1) Inclues les pensions anticipées (2) Chiffres provisoires

Source : Agrarberichte ; Säemann 8 ; 1962

Tableau 7 : Dépenses du budget agricole par exploitation et par travailleur.

Année	Exploitations		UTH	Dépenses millions DM	Dépenses (DM) par exploitation		par UTH
	+ de 0,5 milliers	+ de 1 ha			+ de 0,5	1 ha	
1956	1 815,9		2 997	615,5			205
1958	1 744,4		2 997	1 341	769		488
1960	1 617,7	1 385,4	2 219	1 471	909	1 062	663
1965	1 451,6	1 252,4	1 855	3 289,6	2 266	2 627	1 773
1970	1 243,8		1 434	4 369,3	3 513		3 047
1971	1 161,7	1 017,7	1 355	4 853,0	4 180	4 769	3 582
1972	1 140,1	996,7	1 311	4 685,1	4 109	4 701	3 574
1973		967,8	1 252	5 030,3		5 198	4 018
1974		927,9	1 221	4 941,1		5 325	4 047
1975		904,7	1 197	5 051,4		5 584	4 220
1976		889,0		5 482,4		6 167	

Sources : Agrarberichte, calculs de l'auteur.

Tableau 8 : Sources des revenus agricoles dans les Etats-Unis selon les classes d'exploitation (1970)

Classe (Revenus en US - \$)	Exploitations		Revenus p. c.	Revenus moyens par ex- ploitation		Rev. moyens non-agricoles par famille agricole US - \$	Paiements gouverne- mentaux US - \$	par ferme p. c.
	1 000	p. c.		brut	net US - \$			
- 2 500	1 184	40,5	2,6	2 148	1 059	7 954	227	7,2
2 500- 5 000	260	8,9	2,1	5 199	2 049	5 465	592	4,1
5 000-10 000	370	12,7	5,8	9 324	3 492	4 984	916	9,1
10 000-20 000	513	17,5	15,6	17 450	6 208	3 452	1 715	23,7
20 000-40 000	374	12,8	21,4	32 096	9 962	3 503	2 527	25,5
40 000	223	7,6	52,5	126 812	25 664	5 803	5 067	30,4
Total	2 924	100	100	19 350	5 374	5 833	1 272	100
Source : Farm income situation (1971) ; USA ERS July.								

DISCUSSION

Après avoir chaleureusement remercié M. Bergmann, M. Garrier propose que la discussion s'articule sur trois grands thèmes ; l'évolution historique depuis 1945 et ses principaux facteurs, les choix de la politique agricole allemande et leurs motifs économiques et politiques, les éléments principaux du malaise agricole actuel et en particulier les problèmes de la coopération, du crédit agricole, de la sécurité sociale et du syndicalisme en général. Il pose une première question à M. Bergmann : si, effectivement, l'Allemagne agricole est totalement ruinée en 1945, l'avance technique subsiste quand même, dans la sélection des races et des semences, dans la maîtrise des assolements, et elle est un facteur essentiel du redressement rapide. M. Bergmann insiste sur la profondeur du désastre agricole en 1945 : Hitler a fabriqué des tanks et non des tracteurs, il n'y a pas d'engrais, il a fallu remettre en service un matériel très vétuste ; dans de telles conditions, les connaissances techniques restent un long moment inefficaces.

M. Garden voudrait connaître la structure par âges de la paysannerie allemande et son évolution. M. Bergmann fait remarquer que les recensements de la population sont mis à jour chaque année mais que leur utilisation statistique est délicate : malgré tout, le vieillissement de la population agricole ne fait aucun doute et il est possible de repérer les exploitations sans héritiers. A une observation de M. Garden sur la permanence d'une natalité plus élevée chez les paysans, M. Bergmann oppose un déclin général de la natalité allemande où le comportement des paysans, même dans les zones les plus traditionnelles de Bavière, ne s'individualise pas.

M. Houssel, après avoir souligné quelques différences importantes avec les structures agraires françaises, voudrait savoir s'il est possible de trouver en Allemagne une variété régionale aussi marquée qu'en France. M. Bergmann pense que

oui : les facteurs naturels, en particulier dans l'Allemagne méridionale, multiplient les petites régions agricoles (Bade-Würtemberg en particulier), tandis que l'uniformité est plus grande dans la plaine septentrionale ; par ailleurs, le clivage historique introduit au XIXe siècle entre les régions où se maintient le droit d'ainesse et l'indivision et celles où se pratique le partage successoral, se retrouve encore de nos jours ; l'indivision a même été renforcée par Hitler (loi sur les Erbhöfe), d'où un immobilisme foncier très poussé, dans des régions qui sont actuellement les plus attardées. M. Garrier pense que les ministres de l'Agriculture des différents Länder peuvent être conduits à des politiques distinctes, selon la conjoncture locale et qu'il y a là un grand facteur de souplesse dans la politique agricole : M. Bergmann en convient mais observe que les crédits proviennent presque totalement du gouvernement fédéral. Sollicité par M. Houssel à propos du tourisme en milieu rural, M. Bergmann précise qu'après les grandes régions touristiques précocement touchées, comme les Alpes bavaroises ou la Forêt Noire, d'autres régions comme le Sauerland développent actuellement le tourisme à la ferme.

M. Lebeau voudrait connaître les résultats actuels de la politique de remembrement (Flurvereinigung) et de restructuration des exploitations agricoles (Aussiedlung). M. Bergmann les juge limités. De nos jours, le paysan allemand attend davantage de la spéculation sur ses terres que de leur production : il refuse de s'en dessaisir, lorsqu'il les juge bien placées, par exemple à la périphérie d'un village. De 1965 à 1970, M. Bergmann a personnellement dirigé un groupe de recherches à l'Université Hohenheim sur la restructuration des fermes. Dans la plupart des cas, ces entreprises de remembrement sont abandonnées aujourd'hui. M. Durand fait observer que là où l'exode rural est considérable, le remembrement s'opère presque tout seul par le jeu des départs.

M. Goujon voudrait connaître le degré d'intégration des exploitations dans le secteur alimentaire. Pour M. Bergmann, cette intégration est très avancée.

D'abord par le biais des coopératives qui transforment elles-mêmes les produits : mais le contrôle de ces coopératives, très "fonctionnalisées", échappe de plus en plus au paysan. D'autres agriculteurs sont liés par contrat avec des grandes sociétés, par exemple des filiales de Nestlé en Allemagne du Sud. Les conflits sont fréquents mais la grève des livraisons n'est pas possible pour les paysans, en particulier les producteurs de lait. M. Bonniel fait observer que de tels conflits existent pourtant en France et qu'ils dressent parfois les paysans contre leurs propres coopératives.

M. Garrier rappelle l'importance historique de l'extrémisme agrarien de droite en Allemagne, depuis le Bund der Landwirte à la fin du XIXe siècle et le "Front Vert" de 1930. En France, jusqu'en 1945 et encore au delà, les organisations agrariennes ont habilement mobilisé les masses paysannes au nom de l'unité de la "corporation" ; de nos jours, les conflits sont plus aigus avec l'action du M. O. D. E. F. ou des "paysans-travailleurs" et on voit même des fédérations départementales se dresser contre la F. N. S. E. A. Qu'en est-il en Allemagne et le mécontentement paysan revêt-il des formes syndicales ou politiques de "gauche" ? M. Bergmann pense que les comportements paysans en Allemagne sont beaucoup plus massifs. Les directions syndicales, au plan national comme dans les Länder, ont fait des choix conservateurs qui ne sont pas remis localement en question. Sur le plan politique, l'électorat paysan est un fidèle soutien de la CDU-CSU.